



NATIONS
UNIES



**Convention-cadre sur les
changements climatiques**

Distr.
GÉNÉRALE

FCCC/CP/2002/5
10 octobre 2002

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONFÉRENCE DES PARTIES
Huitième session
New Delhi, (23 octobre–1^{er} novembre 2002)
Point 2 e) de l'ordre du jour provisoire

QUESTIONS D'ORGANISATION

ADMISSION D'ORGANISATIONS EN QUALITÉ D'OBSERVATEURS

**Admission d'observateurs: organisations intergouvernementales
et non gouvernementales**

Note du secrétariat*

1. L'admission d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales en qualité d'observateurs aux sessions de la Conférence des Parties est régie par le paragraphe 6 de l'article 7 de la Convention, qui dispose notamment que «tout organe ou organisme national ou international, gouvernemental ou non gouvernemental, compétent dans les domaines visés par la Convention, qui a fait savoir au secrétariat qu'il souhaitait être représenté à une session de la Conférence des Parties en qualité d'observateur, peut y être admis en cette qualité, à moins qu'un tiers au moins des Parties présentes n'y fasse objection».

2. À sa première session, la Conférence des Parties a décidé que le secrétariat inviterait aux sessions futures de la Conférence des Parties et de ses organes subsidiaires toutes les organisations intergouvernementales et non gouvernementales admises à cette session et aux sessions ultérieures, à moins qu'une objection concernant telle ou telle organisation ne soit formulée conformément à la Convention et au règlement intérieur (FCCC/CP/1995/7, par. 22).

* Le présent document a été soumis après la date limite afin de pouvoir y inclure davantage d'organisations demandant à être représentées à la session en qualité d'observateurs.

Par conséquent, toutes les organisations admises aux sessions précédentes de la Conférence des Parties (à l'exception de celles qui avaient été admises à une seule session) ont été invitées à la huitième session, et seules les organisations qui demandent à participer pour la première fois aux travaux de la Conférence des Parties seront soumises à la procédure d'admission.

3. Le secrétariat a dressé la liste des nouvelles organisations intergouvernementales et non gouvernementales qui ont fait savoir qu'elles souhaitaient être admises à la huitième session de la Conférence des Parties, pour examen par les Parties au début de la session.

4. Pour établir cette liste, le secrétariat a tenu dûment compte des dispositions du paragraphe 6 de l'article 7 de la Convention et de l'usage qui veut que les organisations non gouvernementales prouvent qu'elles bénéficient du statut d'organisme à but non lucratif et/ou non assujetti à l'impôt, dans un État Membre de l'Organisation des Nations Unies, d'une institution spécialisée des Nations Unies ou de l'Agence internationale de l'énergie atomique ou dans un État partie au Statut de la Cour internationale de Justice.

5. Le Bureau de la Conférence des Parties a examiné la liste des candidats (voir l'annexe du présent document) et n'a émis aucune objection concernant les organisations inscrites. Ces organisations ont été avisées que le «statut d'admission provisoire» leur avait été accordé étant entendu qu'il appartenait à la Conférence des Parties de se prononcer en dernier ressort sur l'admission d'observateurs.

6. La Conférence est invitée, à sa première séance plénière, à accorder le statut d'observateur aux organisations intergouvernementales et non gouvernementales figurant sur la liste jointe en annexe.

Annex

**List of new applicant organizations for admission as observers at the eighth session
of the conference of the parties**

I. INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS

1. Comité Permanent Inter-Etats de Lutte Contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), Ouagadougou, Burkina Faso

II. NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS

1. American Lung Association (ALA), Washington D.C., United States of America
2. AQUADEV (AD), Brussels, Belgium
3. Arctic Athabaskan Council (AAC), Whitehorse, Yukon, Canada
4. Association des Amis de la Saoura (AAS), Bechar, Algeria
5. Association des Clubs des Amis de la Nature du Cameroon (ACAN), Douala, Cameroon
6. Association écologique pour la protection de l'environnement de la faune et la flore de la Wilaya de Bechar (AEPEFF), Bechar, Algeria
7. Climate Action Network Australia (CANA), Erskineville, New South Wales, Australia
8. Community Forestry International (CFI), Santa Barbara, California, United States of America
9. Deutsches Komitee für Katastrophenvorsorge e.V. [German Committee for Disaster Reduction] (DKKV), Bonn, Germany
10. EcoCarbon Incorporated (Ecocarbon), Perth, Western Australia, Australia
11. Energy Carbon Fund (ECF), Moscow, Russian Federation
12. Environmental Quality Protection Foundation (EQPF), Taipei, Taiwan, Province of China
13. European Partnership for Energy and the Environment (EPEE), Brussels, Belgium
14. Federation of Indian Chambers of Commerce and Industry (FICCI), New Delhi, India
15. German Emissions Trading Association [Bundesverband Emissionshandel und Klimaschutz e.V.] (BVEK), Augsburg, Germany
16. Instituto de Pesquisas Ecológicas [Institute for Ecological Research] (IPK), São Paulo, Brazil
17. Instituto Ecológica, Palmas, Brazil

18. International Alliance of Indigenous-Tribal Peoples of the Tropical Forests (IAIP), London, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland
19. International Center Ecosphere (Ecosphere), Mariupol, Ukraine
20. International Rivers Network (IRN), Berkeley, California, United States of America
21. Kadoorie Farm and Botanic Garden Corporation (KFBG), Hong Kong, China
22. Lawyers' Environmental Action Team (LEAT), Dar es Salaam, United Republic of Tanzania
23. National Carbon Sequestration Foundation (NCSF), Moscow, Russian Federation
24. Non Governmental Organization BIOS (NGO BIOS), Chisinau, Republic of Moldova
25. Responding to Climate Change (RTCC), London, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland
26. Samata, Hyderabad, India
27. Sociedade de Pesquisa em Vida Selvagem e Educação Ambiental [Society for Wildlife Research and Environmental Education] (SPVS), Curitiba, Brazil
28. The Associated Chambers of Commerce and Industry of India (ASSOCHAM), New Delhi, India
29. The Carbon Trust, London, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland
30. The Just Environment Charitable Trust (TOXICS LINK), New Delhi, India
31. The Other Media (TOM), New Delhi, India
32. Wayne State University (WSU), Detroit, Michigan, United States of America
33. Winrock International India (WII), New Delhi, India
34. Winrock International Institute for Agricultural Development (WI), Morrilton, Arkansas, United States of America
